



VILLE DE PLOEMEUR  
MORBHAN

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique  
Mercredi 29 juin 2022

**BUDGET SUPPLEMENTAIRE - BUDGET PRINCIPAL**

**Etaient présents :**

Ronan LOAS, Armelle GEGOUSSE, Jean-Guillaume GOURLAIN, Patricia QUERO-RUEN, Christian PERRIEN, Claudie LE BIHAN, Hélène BOLEIS, Georges CORNEC, Marie-Christine LE NORMAND, Patrick GOUELLO, Bernard CLERGEON, Liliane MARTEVILLE, Brigitte LE LIBOUX, Christian LAURENT, Pascal GUERIF, Jean-Luc SCIEUX, Isabelle GUSMINI, Anne-Valérie RODRIGUES, Antoine GOYER, Christine BARETTE, Ludovic JEGO, Marianne POULAIN, Mathieu GAUTHIER-LE PRIOL, Emmanuelle TROCADERO, Jean-Baptiste BOUYER, Annie VERDES, Loïc TONNERRE.

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

Pascaline ALNO à Armelle GEGOUSSE, Claude ORVOINE à Mathieu GAUTHIER-LE PRIOL, Cédric ORVOËN à Patricia QUERO-RUEN, Martine LIEDOT à Jean-Guillaume GOURLAIN, Vagtang CROGUENNEC à Claudie LE BIHAN, Marie-Hélène HUCHET à Emmanuelle TROCADERO.

Secrétaire de séance : Brigitte LE LIBOUX

**Présents : 27**  
**Pouvoirs : 06**

n°09

**BUDGET SUPPLEMENTAIRE - BUDGET PRINCIPAL**

Rapporteur : Patricia QUERO-RUEN

Le maire propose de modifier le budget primitif 2022 de la ville et de procéder à des inscriptions budgétaires complémentaires (cf document joint) comme suit :

**FONCTIONNEMENT**Evolution des recettes

Contributions directes (révision du taux d'actualisation des bases fiscales)	225.000 €
Dotation forfaitaire	14.000 €
Dotation Nationale de Péréquation	<u>17.000 €</u>
<b>Total recettes</b>	<b>256.000 €</b>

Evolution des dépenses

Abondement provisionnel du chapitre 67 (annulation de produits – rbt assurance)	26.000 €
Camping de l'Atlantys : diagnostics supplémentaires (détection de réseaux)	8.000 €
Dégrèvement TH sur les logements vacants	7.000 €
Pénalités pour insuffisance de logements sociaux	140.000 €
Eclairage public : contrat de performance énergétique	15.000 €
(complément de crédits de Fonctionnement)	
Provision pour risques contentieux	<u>10.000 €</u>
<b>Total dépenses</b>	<b>206.000 €</b>

**Evolution de l'autofinancement = RN – DN** **+50.000 €**

**INVESTISSEMENT****DEPENSES**

Dépenses reportées	3.858.673 €
Besoin de financement d'investissement 2021	269.545 €
Remboursement capital dette (ajustement)	10.000 €
Acquisition bâtiment ex Socotec	540.000 €
Acquisition bâtiment Ex Expert (complément de crédits)	145.000 €
Eclairage public : contrat de performance énergétique	120.000 €
(complément de crédits d'investissement)	
Etude schéma directeur de chaleur (crédits complémentaires)	5.000 €
Matériel évènementiel (chapiteau...)	5.000 €
Dépenses imprévues	11.782 €
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>4.965.000 €</b>

Envoyé en préfecture le 04/07/2022

Reçu en préfecture le 04/07/2022

Affiché le 05 JUL. 2022

ID : 056-215601626-20220629-DB20220609-BF

## RECETTES

Affectation des résultats de fonctionnement 2021	2.909.611 €
Recettes reportées	312.434 €
FCTVA	-173.045€
Taxe d'aménagement	100.000 €
Cession du camping de l'Atlantys	1.200.000 €
Subvention Fonds Friche (terrain Ex Expert)	154.000 €
Subvention ADEME (schéma directeur de chaleur)	13.000 €
Subvention Régionale pour la construction de la cuisine	729.000 €
Autofinancement	50.000 €
Emprunt d'équilibre	-330.000 €
	-----
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>4.965.000 €</b>

Il est précisé par ailleurs que des transferts de budgets sont opérés entre les comptes du chapitre 23 « travaux en cours » et le chapitre 21 « Immobilisations corporelles » afin de se conformer à la nomenclature comptable M14 à montants équivalents.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis de la commission « Finances, ressources humaines, agglomération » du 16 Juin 2022.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** le budget supplémentaire 2022 correspondant.

*Délibération adoptée à la MAJORITE – 3 CONTRE (Loïc TONNERRE - Emmanuelle TROCADERO, Marie-Hélène HUCHET) - 2 ABSTENTIONS (Jean-Baptiste BOUYER, Annie VERDES)*



Le registre dûment signé.

Pour extrait certifié conforme.

Ronan LOAS,  
Maire